



L'ARQUEBUSE DE DOUVAIN

Siège Social :

13 chemin des Afforets
74140 Douvaine

Courriel : president@arquebuse74.com

FFTir N° 2074005 – FFTA N° 3374141 – APS N° ET000851

Douvaine le 01 septembre 2023

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ARQUEBUSE DE DOUVAIN Vendredi 13 octobre 2023 à 19h (Appel des membres dès 18h30)

LIEU : Stand de L'arquebuse de Douvaine

Ordre du Jour

Élection des assesseurs.

1. Approbation du PV de l'Assemblée du 14 octobre 2022

(Le PV est affiché au Club)

2. Rapport moral du Président

3. Rapport du Trésorier

4. Approbation des rapports

5. Budget Prévisionnel

6. Approbation du nouveau comité

7. Vote sur la création d'un deuxième poste à mi-temps

8. Vote sur le financement du poste

9. Validation de la nouvelle politique des journées de travail

10. Questions diverses

(à transmettre au Président **au plus tard le 19 septembre 2023**)

Seuls les membres à jour de leur cotisation au 30 septembre 2023 pourront voter conformément à la décision du comité du 09 septembre 2022.

Toutes les demandes de licences entre le 01 octobre et le 13 octobre inclus seront traitées à partir du 14 octobre 2023

Extraits des Statuts

Article 9

L'Assemblée générale de l'association comprend tous les membres prévus à l'article 3, à jour de leurs cotisations. Seuls les membres âgés de seize ans au moins au jour de l'Assemblée et à jour de leurs cotisations pour l'année sportive en cours au jour de l'Assemblée, peuvent voter.